

Licences 2023-2024

Attention : Sans licence pas de compétition !

Pour les joueurs désirant rejoindre le LCA Foot 38 en provenance d'un autre club, pensez à retourner votre licence avant le 12 juillet. Au-delà du 15 juillet (**date de mutation**), vous serez considéré(e) comme muté(e) hors délai.

Comment renouveler ou prendre une nouvelle licence ?

Pour les renouvellements de licence joueurs	Pour les nouveaux licenciés uniquement
Les licences sont désormais dématérialisées. Sous réserves que vous nous ayez transmis votre adresse email, vous avez reçu ou allez recevoir par email (émetteur : LICENCE FFF) votre licence pré-remplie à compléter en ligne .	Vous / votre enfant souhaitez prendre une licence au LCA Foot 38 ? Merci de nous transmettre les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, adresse email et n° de téléphone.
Étapes à suivre pour tous	
Il n'y a plus de visite médicale jusqu'en U17 compris (uniquement le questionnaire médical à compléter via le mail de la FFF). En séniors, la visite médicale est obligatoire tous les 3 ans ; entre-temps seul le questionnaire médical est nécessaire. Étape 1 : Suivre le lien en provenance de la FFF, compléter le dossier en ligne, ajouter les pièces complémentaires si demandées (photo, certificat médical...) ou les apporter. Étape 2 : compléter la fiche de renseignement club , disponible sur https://www.lca-foot38.fr/fiche Étape 3 : rapporter lors des permanences (voir dates ci-après) : • Votre numéro d'enregistrement de la fiche de renseignement • Votre règlement : Espèces, CB, chèque (plusieurs chèques possibles) - o Photocopie de la carte Tattoo pour les collégiens (ou à transmettre dès obtention) - o Photocopie de la carte Pass'régiion pour les lycéens (ou à transmettre dès obtention). - o Pass'sport (CAF) si renouvelé par l'Etat. NB : aucune licence ne sera validée sans règlement joint (possibilité de régler en plusieurs fois ou de différer l'encaissement de votre chèque)	

Dates des permanences

- Mercredi 21 juin - Colombe de 17h à 19h
- Dimanche 25 juin - Apprieu (Fête du Club) de 10h-12h
- Mardi 27 juin - Le Grand-Lemps de 19h à 20h
- Dimanche 2 juillet - Le Grand-Lemps (Pucier à La Grange) de 14h à 16h
- Vendredi 25 août - Colombe de 19h à 20h
- Vendredi 1er septembre - Apprieu (Forum des Associations) de 17 à 19h
- Samedi 2 septembre - Le Grand Lemps (Forum des Associations) de 9h à 12h
- Mercredi 6 septembre - Apprieu de 14h à 15h30 + Colombe de 16h à 17h30
- Mercredi 13 septembre - Apprieu de 14h à 15h30 + Colombe de 16h à 17h30
- Mercredi 20 septembre - Apprieu de 14h à 15h30 + Colombe de 16h à 17h30
- Mercredi 27 septembre - Apprieu de 14h à 15h30 + Colombe de 16h à 17h30



Cotisations 2023-2024

Cette année le Conseil d'Administration a proposé de maintenir le montant des cotisations de la saison dernière en ajoutant pour tous (hors foot loisir) l'achat du survêtement officiel (en raison du renouvellement de la gamme) et d'annuler pour cette saison encore les carnets de tombola.

Catégorie	Année(s) de naissance	Cotisation	Calendriers *	Total
U6	2018	114 €	15 €	129 €
U7	2017	129 €	15 €	144 €
U8-U9	2015 - 2016	129 €	15 €	144 €
U10-U11	2013 - 2014	145 €	15 €	160 €
U13	2011 - 2012	145 €	15 €	160 €
U15	2009 - 2010	160 €	15 €	175 €
U17	2007 - 2008	160 €	15 €	175 €
Seniors M	À partir de 2006	185 €	15 €	200 €
Foot Loisir		55 €	15 €	70 €

NB : Les joueurs devront payer la cotisation de la catégorie dans laquelle ils joueront.

Dans le total à payer sont compris :

- **les frais de licence FFF**
- **le pack officiel du club** : survêtement zippé (inclus cette saison en raison du renouvellement de la gamme), **le short et les chaussettes**
- **3 Calendriers** (tarif unitaire 5€)
Il suffit qu'un joueur fasse l'effort de vendre ses calendriers pour se faire rembourser ses 15 € !

Remarque :

- **à partir de 3 licenciés par famille** : gratuité sur la licence la moins chère (mais les calendriers sont à régler par tous).

Aucune licence ne sera validée sans règlement joint

